

La réforme des retraites est de nouveau sur le tapis, et si l'on ne se bouge pas « l'arrière-train »-aucune allusion à la SNCF- elle risque de passer. Mais pas « l'arrière-train » comme en 2003 ou encore en 2010, encore moins en 1993 ou dans une totale indifférence le calcul des indemnités de la retraite pour le secteur privé est passé des six derniers mois de salaires aux vingt cinq meilleures années. Mêmes si les salaires ont un peu augmenté, on est beaucoup moins payé en début de carrière. Par conséquent, les pensions ont baissé.

Et voilà que l'on nous refait le coup. De la part de la bourgeoisie, c'est compréhensible, elle a déclaré la guerre de classe mais que les syndicats nous refassent le coup, à cela non! Pourtant, ça commence mal. Regardons de plus près: les syndicats ont été reçus par le premier ministre » Mesdames et Messieurs, voilà ce que nous voulons faire et nous vous invitons afin d'étudier les modalités d'applications de cette réforme pour équilibrer le budget ». Les syndicats ont tordu le nez, certains ont tiqué, d'autres ont dit non.

Pourquoi y sont-ils allés? La cantine doit être bonne et bien meilleure qu'au réfectoire du syndicat.

Penchons nous plus sérieusement sur le sujet: le secrétaire général de la CGT n'est pas du tout d'accord avec cette réforme et l'a fait savoir. Quelques jours après, le récolteur d'infos, M. Delevoye qui s'est vu confier une mission de la plus haute importance par le premier ministre et qui négociera la réforme en tant que membre du gouvernement, a été invité par M. Martinez à débattre à la fête de l'humanité....Le loup est dans la bergerie, (vous me direz que je vois le mal partout) que nenni, c'était pour montrer que la cantine est aussi bonne qu'à Matignon... entre potes, ça va, ça vient, tantôt chez l'un tantôt chez l'autre. Mesdames et messieurs les adhérent-e-s qui consciencieusement payaient vos cotises, circuler y a rien à voir.

Et l'autre « intérêt » de ce système, c'est que contrairement au taux de remplacement, qui suit l'évolution des prix et des salaires, la valeur du point elle, peut stagner.



Retraite par point

Bon redevenons sérieux et penchons-nous encore un peu puisque l'échine est très résistante.

Ils veulent s'attaquer aux régimes spéciaux pour réduire les inégalités, bien vu pour diviser encore un peu plus, mais c'est le contraire qui se produira car la soit disant réduction des inégalités en accentuera d'autres. Pour cela il faut comprendre que s'il y a régimes spéciaux c'est parce qu'il y a eu des conventions collectives négociées lors de différents conflits et qui ont été obtenues avec des contre-parties. Cela veut bien dire que s'attaquer aux régimes spéciaux, c'est effacer toutes les conventions collectives et par la même s'attaquer par la suite à la négociation directe avec le taulier. Prenons un exemple, celui qui comme à la RATP peut partir à 50 ans sera lésé, car c'est la condition de son travail pénible qui a fait que sa convention collective est (plus avantageuse). Les carrières longues et les travaux pénibles comme dans le bâtiment et les trois huit à la chaîne dans les usines, tous ces accords obtenus à l'arrache effacés d'un revers de la main avec la bénédiction des bureaucrates syndicaux.

Vous pouvez dire que les professions libérales font soixante heures par semaine et patati et patata. Il y a en France 90% de salariés et le reste de libéraux. La majorité doit -elle s'aligner sur la minorité? Mais ou va-t-on????

On nous rebat les oreilles dans tous les médias officiels et à la solde... que le budget est déficitaire. NON ! le budget de la sécurité sociale n'est pas déficitaire. Il y a trois budgets en France. Celui de l'État qui est justement déficitaire, à cause de la réduction des impôts sur les sociétés et les autres cadeaux fiscaux, celui des collectivités territoriales qui n'est pas plus brillant, car l'État ne fait plus son rôle. Après, il y a le budget de la sécurité sociale qui lui n'est pas déficitaire car variable par des réajustements en augmentant les cotises ou en fonctions des créations d'emplois donc par des nouveaux cotisant-e-s et versé directement aux caisses sans passer par la spéculation.

Mettons-nous ça dans la tête, le taulier ne paie pas de cotisations sociales. C'est le prolo avec la valeur de son travail effectué qui paie ses propres cotises, qui perçoit un salaire..., qui paie celles de son taulier, et le bénéf qu'il se met dans la poche. Autrement dit, c'est le travail qui crée la richesse et non le capital; toutes les cotisations sociales sont payées par le travailleur. C'est toujours ça de moins que ne peut nous piquer le patron.

S'asseoir à la même table pour négocier un texte pondu par le plus fort, c'est abdiquer. Vous n'avez pas de contre-partie à donner à ces « vautours » si ce n'est



Réforme des retraites: On veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

la menace d'une journée de grève en espérant une mobilisation importante. Vous êtes incapable, par peur que tout foute le camp, d'appeler à la grève générale pour tirer vers le haut l'ensemble des régimes spéciaux ou les autres vers le régime le plus favorable pour celles et ceux qui sont et vont prendre la retraite. Faites attention messieurs les dirigeants syndicaux négociateurs n'allez pas aux négociations les mains vides, remplissez vos cartables de conventions à détruire et d'accords de branche à supprimer au nom de la modernité.

C'est la mort programmée du régime par répartition et l'estocade finale du code du travail.

Vive la grève générale expropriatrice et autogestionnaire.
MAC.